

tenue sous la présidence de Madame HAMELINE, assisté(e)
de Madame LE MESTRIC et Madame FABRE, Conseillères
En présence de Madame PILIDJIAN, Rapporteure publique
Madame MARQUET, Greffière

09 heures 00

01)	DOSSIER N° 2301850	RAPPORTEURE: Madame Florence LE MESTRIC
-----	--------------------	---

Titre de l'affaire Annuler l'arrêté du 27 décembre 2022 pris par la maire de la commune de Cassis ayant infligé la sanction disciplinaire de révocation au requérant.

Nom des parties

Demandeur Monsieur B

Défendeur COMMUNE DE CASSIS

Représentants des parties

Maître HABERT Sarah (Cour)

SCP BERENGER BLANC BURTEZ-DOUCEDE & ASSOCIES

Arrêté le 06/05/2025

Le président du tribunal